



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 5 mars 2007

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 28/11/2006

Reçu en Préfecture le :

D - 20070136

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 5 mars Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE (*présent jusqu'à 16h45*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

M. Jean-Marc GAUZERE, Mme Christine CHARRAS, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jacques COLOMBIER,

Stadium du Lac. Réfection des aires d'athlétisme. Demande de subvention. Autorisation.

M. Joël QUANCARD Adjoint au Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Stadium du Lac, construit en 1989, comprend une piste cycliste avec un plateau central aménagé pour la pratique de l'athlétisme.

Cet espace intègre une piste elliptique de 230 m à 4 couloirs avec des aires spécialisées de sauts (longueur, hauteur, perche) et de lancers de poids.

Le revêtement en résine synthétique, datant de l'époque de la construction, est fortement usé et devient inadapté aux besoins sportifs.

Dans la perspective d'accueil des Championnats de France élite (junior et senior) d'athlétisme, évènement majeur de cette discipline, il est proposé de procéder à la réfection des aires d'athlétisme.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 162.557,70 € HT (base APS). Compte tenu de ces éléments, cette opération est susceptible de bénéficier du soutien du Centre National de Développement du Sport (CNDS) et du Conseil Régional d'Aquitaine selon le plan de financement suivant :

CNDS	32 511,54 €	(20%)
Conseil Régional d'Aquitaine	32 511,54 €	(20%)
Ville de Bordeaux	97 534,62 €	(60%)

TOTAL HT	162.557,70 €	

Dans l'éventualité où l'un des cofinancements serait moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter l'octroi de ces cofinancements
- Signer tout document afférent à ces cofinancements
- Procéder à leur encaissement.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 5 mars 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Joël QUANCARD

